

## Rencontre avec le Président du CA 1<sup>er</sup> groupe de travail

*Le 15 mars dernier lors de la rencontre avec les Secrétaires Généraux des organisations syndicales, le Président du Conseil d'Administration a annoncé la création de 5 groupes de travail. Ces 5 réunions d'une demi-journée ont pour but de recueillir les observations et propositions des participants dans le cadre de la mission que lui a confiée le Président de la République.*

*Hervé Gaymard doit rendre son pré-rapport pour cet été.*

***Cette première réunion a été consacrée aux relations entre les communes forestières et l'ONF, au régime forestier et à son financement.***

*Les différents partenaires, tutelles : financière, agriculture et environnement, mais aussi parlementaires... étaient présents.*

\*\*\*

A l'ouverture de la réunion Hervé Gaymard a rappelé que les travaux qui commencent concernent non seulement l'ONF, mais aussi la filière bois française. Son souhait est que la parole soit la plus libre possible en évitant les monologues parallèles, précisant qu'il tirera les enseignements de ce qu'il entend.

La réunion d'aujourd'hui est organisée ainsi :

- Le Régime forestier
- Son financement
- Le maillage territorial ONF
- Le développement d'une meilleure offre de bois
- Quelle gouvernance dans les relations avec les communes ?

### **Une intervention politique, celle des COFOR**

Les COFOR ont soufflé à la fois le chaud et le froid en remerciant le Président du CA d'avoir organisé cette réunion, en rappelant qu'elles ont toujours demandé le maintien du régime forestier, leur attachement à l'EPIC ONF et à un service forestier national, avec en point fort l'exigence d'un véritable maillage territorial.

Les COFOR sont prêtes à réfléchir à une évolution du régime forestier et souhaite aussi séparer les différentes missions de l'ONF

Ensuite les COFOR ont pointé les charges supplémentaires dans un contexte de crise économique, précisant que l'on a assisté à 2 évolutions parallèles entre les COFOR et l'ONF.

### **Une soif de pouvoir de la part des COFOR**

Les COFOR semblent vouloir évoluer vers l'intercommunalité et pose la question de l'adéquation entre l'évolution de l'ONF et des COFOR, insistant sur la nécessité d'une nouvelle gouvernance. A cette occasion les COFOR précisent qu'elles sont un nain dans la gouvernance de l'ONF, alors que la superficie des forêts des collectivités est supérieure à celle de la forêt domaniale.

A ce moment-là chacun peut comprendre l'appétit des COFOR à gérer l'ONF, surtout que le Président des COFOR a dit qu'il ne peut y avoir de pouvoir unique et qu'il convient de partager le pouvoir.

### **L'intervention de la représentante du Ministère de l'Agriculture**

Mme Sabine BRUN-RAGEUL souligne au nom du Ministre

- Le rôle essentiel que l'ONF apporte dans la gestion de la forêt
- Le fait que l'ONF peut jouer un rôle essentiel dans le Grenelle de l'environnement
- Que l'ONF est adapté à la gestion des forêts notamment des forêts communales

### **Des interventions des représentants des personnels.**

Chaque organisation a pu évoquer son positionnement habituel

Le SNPA a quant à lui :

- Rappelé son attachement à l'EPIC et s'est dit rassuré par les propos du Président GAYMARD qui a réaffirmé qu'il n'acceptera pas une remise en cause du statut de l'Etat.
- Rappelé son attachement au statut de fonctionnaire pour les personnels
- Rappelé les difficultés financières de l'ONF qui proviennent essentiellement :
  - ✓ Des cours du bois qui baissent
  - ✓ Des missions non rémunérées (rôle social de la forêt, rôle écologique)
  - ✓ Des MIG en large partie auto financées par l'ONF
  - ✓ Des charges nouvelles
  - ✓ De l'insuffisance du versement compensateur et des frais de garderie.
- Rappelé que le régime forestier est un des fondements de l'activité de l'Etat et qu'il ne convient pas de le remettre en cause.
- Dénoncé la règle absurde de la diminution des effectifs au travers notamment de la suppression d'un poste sur deux lors des départs en retraite
- A affirmé que l'ONF n'avait pas à subir la politique de suppression des emplois instaurée par le Gouvernement, dès lors que l'ONF est un EPIC. L'ONF doit définir

librement sa politique de l'emploi et il convient de reprendre les recrutements surtout si l'on veut aller vers une politique de développement de nos activités.

## **La gouvernance**

Le SNPA pense qu'il faut certainement davantage associer les communes forestières, mais s'étonne du conflit qui semble régner autour d'une nouvelle gouvernance de l'Etat, rappelant que pour lui il n'est pas question d'avoir un ONF domanial et un ONF des collectivités. Le SNPA tient au maintien de l'unicité de l'ONF et pour lui il ne saurait y avoir plusieurs politiques en matière de gouvernance, selon le statut des forêts.

Hervé GAYMARD rappelle qu'il n'y a pas de nouveau projet de réorganisation de l'ONF, ni de disloquer quoi que ce soit. Ceci ne sera jamais à l'ordre du jour tant qu'il sera Président et d'ailleurs cela ne fait pas partie de la feuille de route du Gouvernement.

Le Président du CA constate que personne ne veut remettre en cause le régime forestier.

## **Le financement**

Hervé GAYMARD indique que le financement est le problème essentiel

- Il faut faire une comparaison spatiale avec les autres pays européens
- Le contribuable ne finance pas la forêt à l'exception du versement compensateur
- La création d'un impôt forêt paraît très improbable
- Il convient de voir comment rémunérer une aménité

## **Les volumes**

Les COFOR prétendent qu'il est impossible d'atteindre en 2020 la production de 20 millions de mètres cubes de bois.

La représentante du Ministre de l'Agriculture pense que ce chiffre est atteignable puisqu'il recouvre toutes les formes de production y compris le bois énergie.

\*\*\*

En conclusion de la réunion le Président invite chacun des participants à lui remettre ses propositions et s'engage à les transmettre à chacun des membres présents.

Les 4 prochains groupes de travail auront pour thème

- **La question du produire plus et de la mobilisation des bois**
- **Le protéger mieux, c'est-à-dire la biodiversité et l'accueil en forêt**
- **Les ressources humaines au sein de l'ONF**
- **Les relations de l'ONF avec ses partenaires notamment de la forêt privée**